

# ACTION URGENTE

PUBLIC

Index AI : AMR 25/005/2006 – ÉFAI

15 décembre 2006

Action complémentaire sur l'AU 325/06 (AMR 25/003/2006 du 5 décembre 2006)

**Prisonnier d'opinion présumé / Actes de harcèlement / Manœuvres d'intimidation**  
**Nouveau sujet de préoccupation : Craintes de procès inique**

CUBA

**Ahmed Rodríguez Albacia (h), 22 ans, journaliste  
ainsi que sa famille**

---

D'après certaines informations, le journaliste Ahmed Rodríguez Albacia a été libéré le 12 décembre après avoir passé neuf jours en détention. Il attend aujourd'hui son procès et doit répondre de charges qui ont déjà servi, dans le passé, à museler des journalistes critiques à l'égard du gouvernement. Amnesty International pense que cet homme ne bénéficiera pas d'une procédure équitable.

Le procès d'Ahmed Rodríguez Albacia peut commencer à tout moment. S'il a été arrêté au seul motif d'avoir exercé son droit à la liberté d'expression, de réunion et d'assemblée dans le cadre de son travail de journaliste, Amnesty International le considère comme un prisonnier d'opinion.

Ahmed Rodríguez Albacia est journaliste à l'agence de presse indépendante cubaine *Jóvenes sin Censura* (Jeunes sans Censure). Il a apparemment été inculpé de « *propagation de fausses informations dans le but de troubler la paix internationale* ». Cette infraction, passible de quatre années d'emprisonnement, semble s'appliquer à toute personne ayant diffusé des fausses informations dans l'intention de « *porter atteinte au prestige ou au crédit de l'État cubain ou à ses relations avec un autre État* ».

## INFORMATIONS GÉNÉRALES

À Cuba, la liberté d'expression est très limitée car les autorités ont la mainmise sur tous les médias. La propriété privée d'un organe de presse écrite ou audiovisuelle, ou de tout autre moyen de communication, est illégale ; l'exercice de la liberté d'expression est donc limité par l'absence de moyens de communication de masse indépendants du contrôle de l'État. Les journalistes indépendants qui critiquent le gouvernement s'exposent à des mesures d'intimidation, des actes de harcèlement et des poursuites pénales comparables à celles dont Ahmed Rodríguez Albacia fait aujourd'hui l'objet.

Le droit à un procès équitable est fortement restreint à Cuba, étant donné que les tribunaux et le ministère public sont sous le contrôle du gouvernement.

**ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en espagnol ou dans votre propre langue) :**

- déclarez-vous préoccupé à l'idée qu'Ahmed Rodríguez Albacia soit jugé dans le cadre d'une procédure inéquitable ;
- engagez les autorités à juger cet homme dans les meilleurs délais et dans le respect des normes internationales d'équité ;
- demandez que tous les journalistes indépendants puissent exercer leurs activités légitimes et non violentes librement et sans crainte de représailles.

## APPELS À :

Chef de l'État et du gouvernement :

Raúl Castro Ruz  
Presidente interino

La Habana, Cuba

**Fax :** +53 7 8333085 (*via* le ministère des Affaires étrangères)

ou + 1 2127791697 (*via* la Mission de Cuba auprès des Nations unies)

**Courriers électroniques :** [cuba@un.int](mailto:cuba@un.int) (*via* la Mission de Cuba auprès des Nations unies)

**Formule d'appel :** *Su Excelencia, / Monsieur le Président de la République par intérim*

Procureur général :

Dr Juan Escalona Reguera

Fiscal General de la República,

Fiscalía General de la República, San Rafael 3, La Habana, Cuba

**Fax :** + 53 7 669 485

+ 53 7 333 164

**Formule d'appel :** *Señor Fiscal General, / Monsieur le Procureur général,*

Ministre des Affaires étrangères :

Sr Felipe Pérez Roque

Ministro de Relaciones Exteriores

Ministerio de Relaciones Exteriores, Calzada No. 360, Vedado, La Habana, Cuba

**Fax :** + 53 7 8333 085

**Courriers électroniques :** [cubaminrex@minrex.gov.cu](mailto:cubaminrex@minrex.gov.cu)

**Formule d'appel :** *Señor Ministro, / Monsieur le Ministre,*

Ministre de l'Intérieur :

General Abelardo Colomé Ibarra

Ministro del Interior y Prisiones

Ministerio del Interior, Plaza de la Revolución, La Habana, Cuba

**Fax :** + 53 7 8301 566

**Formule d'appel :** *Señor Ministro, / Monsieur le Ministre,*

**COPIES** aux représentants diplomatiques de Cuba dans votre pays.

**PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.** APRÈS LE 26 JANVIER 2007, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.

---

*La version originale a été publiée par Amnesty International,  
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.  
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -  
Vous pouvez consulter le site Internet des ÉFAI à l'adresse suivante : <http://www.efai.org>*